



### Délais d'accès

Après un **premier contact téléphonique**, nous nous engageons à proposer un **premier entretien d'accueil au plus tard 10 jours après ce contact**.

La prestation commence au plus tard 10 jours après la validation du financement.

### Tarifs

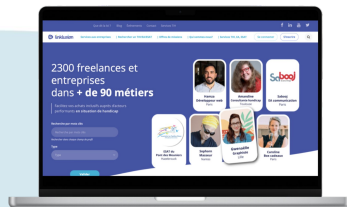
Nos tarifs sont établis par rapport au nombre d'heures défini lors de l'entretien d'accueil, en fonction des objectifs du bilan et de la problématique du bénéficiaire. Un devis détaillé est remis au candidat à la fin de l'entretien

### Financement

Possible par un OPCO ou CPF

### Contacts

bilan-pro@linklusion.fr  
www.linklusion.fr



# Bilans de compétences

Analyse et évaluation des compétences professionnelles et personnelles



### Objectifs

Prendre en compte le **handicap** et de son **évolutivité** dans votre projet **professionnel** : méthodes et outils de compensation ainsi que de gestion du temps

Recenser **vos facteurs** favorisant la réalisation de votre projet

Vérifier et valider la **faisabilité** de votre projet professionnel

Etablir l'état des lieux de votre **parcours professionnel** : analyser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et vos motivations

Définir **vos pistes d'évolution** en fonction de votre profil professionnel déterminé



## Public

Entrepreneurs, salariés,  
demandeurs d'emploi,  
en situation de handicap

## Intervenants

Professionnels de l'accompagnement  
professionnel et social, praticiens  
certifiés au bilan de compétence

## Méthodes

Entretiens individuels personnalisés,  
écoute active et bienveillante

## Evaluation

Outils d'évaluation des compétences  
et de création de projet professionnel

## Durée

En 24 heures soit 13 heures d'entretien  
en face à face avec un(e) praticien(ne)  
et 11 heures de travail personnel

## Lieu de la formation

Présentiel ou distanciel

# Programme du bilan de compétence

Notre bilan de compétences se constitue en 6 phases dont 3 phases obligatoires réglementées d'après l'article R6313-4 du code du travail

## Phase 1 - L'entretien préalable

Connaître votre **besoin** et vous orienter au mieux vers la **solution** la plus adéquate

## Phase 2 - La constitution du dossier

Vous accompagner dans l'établissement du **dossier administratif** et la **prise en charge financière**

## Phase 3 - La phase préliminaire

- Confirmer **votre engagement** dans votre démarche et définir et analyser la nature de vos **besoins**
- Vous informer des **conditions de déroulement et des méthodes** du bilan



## Phase 4 - La phase d'investigation

- Analyser vos **motivations** et **intérêts**
- Identifier vos **compétences**, vos **aptitudes professionnelles** et vos **connaissances générales**
- Déterminer vos possibilités d'**évolution professionnelles**
- Prendre en compte votre **situation de handicap au présent comme dans son évolution possible** et son **incidence sur le projet professionnel** en cours de définition



## Phase 5 - La phase de conclusion

- Prendre connaissance des **résultats** détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les **facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation** de votre projet
- Prévoir les principales **étapes de la mise en œuvre** de ce projet
- Définir les **aides techniques et humaines** potentiellement en lien avec la situation de handicap

Synthèse  
et certificat de réalisation



## Phase 6 - L'entretien à 6 mois

**Faire le point** sur votre situation après le bilan de compétences

